

L'articulation des temps de vie : tout-e-s concerné-e-s!



Alors que la conciliation des temps de vie concerne les mères et les hommes, avec l'articulation des temps de vie, il s'agit bien de recentrer le débat entre les femmes et les hommes. «L'articulation n'est pas qu'une question d'égalité des sexes mais de bien-être au travail et donc de performance;» pour parvenir à l'équilibre des temps de vie.

* Sandrine Dauphin, Responsable du département de l'animation de la recherche, CNAF

Rappel succinct de l'histoire de la politique familiale et de l'égalité professionnelle en France

- ❑ **A partir de 1945** : La France développe sa politique familiale nataliste pour protéger le travailleur et sa famille avec le versement d'une allocation pour la mère au foyer.
- ❑ **A partir des années 1970** : entrée des femmes (donc des mères) à temps plein sur le marché du travail. Se développent alors les crèches, les modes de garde alternatifs, le congé parental, mais aussi l'arrivée de la contraception, puis la loi Veil sur l'interruption volontaire de grossesse.
- ❑ **1974** : est créé le secrétariat de la condition féminine pour promouvoir l'égalité salariale, lutter contre les discriminations et mettre en place des actions positives dans les entreprises.
- ❑ **Les années 1980/1990** : Il s'agit de dépasser le choix entre la mère au foyer et la femme en emploi
- ❑ **Fin 90/début des années 2000** : l'articulation des temps de vie devient un levier pour la promotion de l'égalité femmes-hommes.
- ❑ **2013** : on observe la première réforme transversale entre ministères des droits des femmes et politiques familiales avec la réforme sur le congé parental qui vise les pères en les encourageant à s'investir dans la vie familiale.

Répartition des tâches domestiques en chiffres

- ❑ La tâche la mieux répartie est la cuisine qui est faite par 10 % des hommes
- ❑ Le repassage du linge est effectué à 98 % par les femmes
- ❑ C'est à 99 % les femmes qui prennent leur journée lorsqu'un de leurs enfants est malade
- ❑ Les femmes passent 2 heures de plus par jour que les hommes à réaliser les tâches domestiques
- ❑ Seuls 2 pères sur 3 prennent le congé paternité
- ❑ Les hommes ne sont que 3,5 % à prendre un congé parental, et principalement à taux partiel

Jean-Claude Kaufmann, Sociologue: « si les femmes veulent plus d'égalité au sein du couple, elles doivent accepter que les tâches ménagères et le soin aux enfants soient faits selon les méthodes de leurs conjoints, et qui ne sont pas forcément les mêmes que les leurs. Elles doivent apprendre à lâcher prise ».

Lutter contre le présentisme: 8 propositions concrètes du réseau de femmes WIN (GDF SUEZ)

- ❑ Des points réguliers sur la répartition de la charge de travail
- ❑ Limiter les réunions avant 9h et après 17h
- ❑ Encadrer les mails en dehors du temps de travail
- ❑ Favoriser la mise en place de nouveaux modes d'organisation
- ❑ Sensibiliser/former les managers à la mesure de la performance et du rôle de la culture d'entreprise
- ❑ Aborder le sujet de la charge de travail et l'articulation vie privée-vie professionnelle dans l'entretien annuel
- ❑ Prolonger le chèque emploi service universel au-delà des 3 ans de l'enfant
- ❑ Diversifier les services à destination des salariés, par exemple trouver une solution rapide en cas d'enfant malade